

Règlement ministériel du 17 juin 2026 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR327, le CR335, le CR336 et le CR337 entre Weicherdange et Weiswampach à l'occasion de manifestations

La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Considérant qu'à l'occasion des manifestations « GP General Patton 2026 / Critérium européen / U23 4 Lännermeeschterschaft Dames », il y a lieu de réglementer la circulation sur le CR327, le CR335, le CR336 et le CR337 entre Weicherdange et Weiswampach ;

Vu l'article 100 de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Pendant le déroulement des manifestations, l'accès aux voies publiques citées ci-dessous est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux, auxquels ces voies sont uniquement accessibles par la direction opposée :

- le CR327 en provenance de Mecher et en direction de Weicherdange (CR327 PR10,50+150 - CR327 PR7,50+280) ;
- le CR335 en provenance de Weiswampach et en direction de Hollermillen (CR335 PR9,50+250 - CR335 PR7,00+090) ;
- le CR336 en provenance de Wilwerdange et en direction de Weiswampach (CR336 PR3,00+385 - CR336 PR0,00-008) ;
- le CR337 en provenance de Breidfeld et en direction de Binsfeld (CR337 PR2,50+260 - CR337 PR1,00+090).

Cette interdiction est indiquée par le signal C,1a.

Une déviation est mise en place.

Art. 2. Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Art. 3. Le présent règlement prend effet le 4 juillet 2026 et reste en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation.

Luxembourg, le 17 juin 2026
La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes





Wilwerdange

Weiswampach



1:4800

© ACT

0 0.05 0.1 0.2 km

